

Anémie Infectieuse Equine

L'anémie infectieuse équine (AIE) est une maladie virale qui évolue sous différentes formes. Elle est mortelle pour un certain nombre d'individus infectés et ceux qui survivent restent porteurs à vie.

Cette maladie est loin d'être nouvelle : décrite dès la fin du 19^{ème} siècle, son origine virale sera démontrée au début du 20^{ème} siècle. Il faudra attendre 1970 et le test de Coggins (du nom de celui qui l'a élaboré) pour entreprendre une lutte efficace contre cette affection.

L'agent responsable de l'AIE appartient à la famille des *lentivirus*, qui est également celle du virus du SIDA humain (HIV). Faire connaissance avec cet agent va nous permettre de comprendre un certain nombre de caractéristiques de la maladie....La première chose que fait un lentivirus quand il infecte une cellule est d'intégrer son patrimoine génétique à celui de la cellule hôte. **L'organisme ne saura dès lors plus jamais s'en débarrasser.**

Dans le cas de l'AIE cette cellule est un macrophage, un type de cellule qui participe à la défense de l'organisme. Pourtant on a affaire à une **anémie** donc à une diminution du nombre de globules rouges...En fait, au bout de quelques temps les virus sont excrétés par la cellule hôte et vont être entourés d'anticorps qui se fixent sur eux. Ces « immun-complexes » vont adhérer entre autres à la paroi des globules rouges. Le système de nettoyage de l'organisme va malheureusement détruire le globule rouge en même temps que les immun-complexes.

Avec l'intégration au patrimoine génétique de l'hôte, une autre caractéristique que le virus de l'AIV partage avec celui du sida est le fait de **muter** très souvent (au niveau de son enveloppe externe). Les anticorps élaborés contre « l'ancien » virus ne sont dès lors plus efficaces. Ceci explique que la maladie puisse présenter une forme récurrente.

Enfin, la forme asymptomatique s'explique par un taux de virus très bas voire indétectable, mais toujours prêt à augmenter dès qu'un évènement stressant pour le cheval se produit.

Le virus n'est pathogène que pour l'espèce équine : cheval, âne et leurs hybrides.

Le diagnostic d'AIE ou son dépistage est confirmé par le test de Coggins. Celui-ci permet de détecter la présence d'anticorps anti-AIE dans le sang. S'il y a présence d'anticorps, cela veut dire qu'à un moment ou un autre le virus a été présent dans l'organisme du cheval. Celui-ci en est donc porteur, même s'il ne présente aucun symptôme de la maladie.

Certaines méthodes (PCR) permettent de déceler la présence de virus circulant dans le sang, mais vous aurez compris qu'à certains moments celui-ci peut ne pas être détectable. Le test de Coggins est très fiable (95%), seuls des cas de faux négatifs sont observés. D'autres méthodes de mesure des anticorps circulants existent, mais le type de résultats obtenus est comparable à ceux du test de Coggins : celui-ci est reconnu comme étant **le** test de référence au niveau international. Tous les tests existants se réalisent à partir d'une simple prise de sang.

La maladie se présente sous différentes phases : aigüe, récurrente, chronique et asymptomatique.

L'incubation est de 7 à 21 jours en moyenne.

En phase aigüe, ce n'est pas l'anémie qui prédomine dans un premier temps, mais plutôt un état général fortement dégradé. Fièvre élevée ($>40,5^{\circ}$), fort abattement (faiblesse musculaire, incoordination des mouvements, tremblements). Une anémie modérée est déjà présente. Les muqueuses sont congestionnées (rouges) voire ictériques (jaune-orange). Des pétéchies (petites taches rouges) peuvent être présentes, notamment en dessous de la langue. De l'œdème peut apparaître, dans un second temps, sous le ventre ainsi qu'au niveau des membres.

Cette phase peut être mortelle sinon les animaux malades récupèrent en quelques jours. Cette phase peut se présenter au moment de la primo-infection, mais pas nécessairement. Un cheval infecté est susceptible d'en faire une à n'importe quel moment.

En phase récurrente, le cheval atteint présente une succession d'épisodes fébriles, accompagnés de fatigue, d'asthénie ; l'anémie s'installe progressivement. L'appétit reste bon. Les épisodes sont de moins en moins marqués, et finissent par disparaître au bout de quelques mois.

En phase chronique, les chevaux maigrissent, sont fatigués, leurs capacités diminuent. L'appétit reste bon. Au repos, on constate une légère fièvre le soir et après un effort, un pic de température. Si les symptômes sont prononcés les chevaux peuvent en mourir.

Dans la forme **asymptomatique** les chevaux paraissent en bonne santé et ne présentent qu'un taux faible voire indétectable de virus dans le sang. Ils peuvent développer une autre phase de la maladie ou n'être jamais malades. Mais lors d'un stress, d'une maladie ou lors de certains traitements, ils peuvent avoir des taux de virus circulant beaucoup plus élevés et être contagieux.

L'anémie infectieuse est ce que l'on appelle une **maladie vectorielle** c'est-à-dire qu'un vecteur est nécessaire à la transmission de l'agent pathogène. Dans le cas de l'AIE ce sont des mouches du type taon ou stomox voire certains moustiques qui véhiculent le virus. On trouve ces vecteurs dans des zones humides et chaudes, c'est pourquoi on appelle également cette maladie « Fièvre des Marais » ou « Swamp Fever ». Ceci explique la répartition géographique de l'AIE : endémique dans le sud de l'Amérique du Nord et en Amérique centrale, et pour l'Europe, en Roumanie. Le virus de l'AIE est très fragile et très rapidement détruit dans le milieu extérieur. Dans un insecte hématophage, il ne survit que 4h au maximum : vu le mode de vie de ces insectes, ils ne peuvent propager le virus au-delà d'une bonne centaine de mètres. Une zone de 200m de diamètre suffit largement pour isoler un animal. De plus, pour transporter le virus d'un animal à l'autre il faut que le vecteur soit interrompu au cours de son repas car, dans ce cas seulement, le laps de temps entre deux piqûres est suffisamment court pour permettre l'infection d'un autre cheval.

L'anémie infectieuse n'est donc pas très contagieuse.

La transmission de l'AIE peut aussi s'effectuer via l'usage d'aiguilles ou de matériel chirurgical contaminé.

Le virus peut être détecté dans la salive, mais il s'agit d'un mode de contamination tout à fait anecdotique.

Enfin, la transmission peut également s'effectuer via le sperme d'étalons infectés : des mesures sanitaires sont donc prises lors d'importation de semence.

La lutte contre l'anémie infectieuse équine repose essentiellement sur le dépistage des chevaux séropositifs, accompagné de mesures sanitaires. La mise en œuvre de ces mesures dépend des autorités sanitaires car il s'agit d'une maladie à **déclaration obligatoire**.

Tout animal séropositif doit être abattu car c'est un réservoir de virus. En cas de foyer il faut retracer le parcours de l'animal infecté et soumettre au dépistage tous les chevaux s'étant trouvés dans son entourage et de nouveau abattre les sujets séropositifs.

Dans d'autres pays (Etats-Unis d'Amérique, Canada) où la maladie est endémique (tellement présente dans la population d'équidés qu'on ne parle plus de foyer), il existe des plans de screening systématiques et il a été constaté que la prévalence dans ces pays était quand même relativement faible (de l'ordre de un ou deux milliers d'individus atteints pour une population d'environ un million d'équidés).

Enfin, des essais de vaccination ont été entrepris mais ils sont peu concluants et ont comme gros désavantage, outre leur manque d'efficacité, le fait que les chevaux vaccinés ne peuvent plus être distingués des animaux atteints mettant ainsi en péril une politique de lutte qui a montré, elle, toute son efficacité.

Faut-il avoir peur de l'anémie infectieuse ?

L'AIE est reconnue comme une maladie locale à évolution lente. Cependant avec l'évolution des moyens de transports, des foyers peuvent maintenant apparaître à grande distance du foyer initial. Le respect des mesures sanitaires est donc très important. Notre inquiétude est donc vraiment à relativiser, sauf en cas de proximité étroite avec un animal infecté...car l'euthanasie, si elle vise à protéger l'espèce, est vraiment très dure à vivre pour le propriétaire, que ce soit pour des raisons économiques ou sentimentales.

Dr C. Gérardy

Confédération Wallonie-Bruxelles du Cheval
Rue des Champs Elysées 20
5590 CINEY
Tél : +32(0)83/23.06.70
info@cwbc.be